

Bulletin municipal



2022

**VELESMES-
ECHEVANNE**

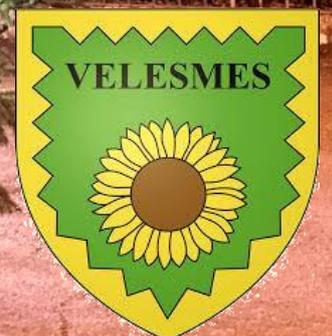
Mairie de Velesmes-Echevanne

4 Rue de St Broing

70100 VELESMES-ECHEVANNE

03 84 32 74 44

commune-de-velesmes@orange.fr



VELESMES

Permanence d'ouverture au public du secrétariat de Mairie :

Mardi de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 18h

Permanence des élus :

Samedi de 10h30 à 12h

Groupe scolaire de la Fontaine

2 Place du lavoir 70100 VELESMES-ECHEVANNE

03 84 31 70 35 ecole.velesmes@ac-besancon.fr

Directrice : Joanna ROUX

Horaires : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30

Accueil périscolaire et de loisirs

2 Rue de St Broing 70100 VELESMES-ECHEVANNE

03 84 32 78 59

Directrice : Virginie SENEILLON

- En temps scolaire :
Ouverture à partir de 7h, le temps méridien de 11h30 à 13h30 et jusqu'à 18h30
- En période de vacances scolaires :
Ouvert une semaine aux périodes de petites vacances (excepté à Noël)
et durant le mois de juillet

***Les comptes-rendus des conseils municipaux
sont consultables aux panneaux d'affichage
et sur le site internet de la commune
www.velesmes-echevanne.fr***

Le mot du Maire

Voici la nouvelle année arrivée, et déjà 18 mois que la nouvelle équipe est en place, le temps passe très vite.

Les premiers projets étudiés, débattus et délibérés en séance de conseil avec les élus au début du mandat ont pu voir le jour, comme les toilettes publiques avec accès aux personnes à mobilité réduite, et les carrefours d'Echevanne et route d'Onay à Velesmes qui ont été revus et sécurisés.

Le projet de salle polyvalente est toujours d'actualité, et l'année 2022 devrait nous permettre de définir enfin l'emplacement. Suivront ensuite les consultations d'architectes et d'entreprises.

Je vous rappelle que la réorganisation du cimetière est en cours par la société Finalys Ad'Vitam, basée à Scey-sur-Saône. Vous retrouverez les différentes modalités et procédures dans les pages qui suivent. D'ici la fin de cette mission, et après encore des études généalogiques et des travaux à réaliser par les familles sur les sépultures, il pourra être envisagé de faire un mémorial pour les sépultures relevées.

Cette année, le fleurissement du village a été réalisé par la Maison Familiale et Rurale de Chargey-lès-Gray et cela a été l'occasion de ressortir les cuves à lait qui rappellent à tous quelques souvenirs.



Dans la continuité d'améliorer l'image de notre village, nous allons prévoir un remplacement des plaques de rues qui sont maintenant devenues obsolètes et illisibles. Et bien sûr, nous nous investirons pleinement dans le projet de territoire porté par la CCVG qui nous permettra de dynamiser davantage notre commune.

L'année 2022 connaîtra quelques changements au niveau du personnel. Agnès, après 30 ans de service pour notre commune, quittera nos effectifs pour une retraite méritée. Nous accueillerons donc une nouvelle secrétaire de Mairie en cours d'année.

Enfin je voudrais terminer par un petit mot pour nos associations ; bien que ce virus nous plombe au quotidien, les activités ont pu reprendre, et les bénévoles n'ont pas baissé les bras face aux contraintes ! Les sportifs du club de foot et de la gym ont pu revêtir leurs tenues et les différents marchés de la Vie au village ou encore les animations proposées par le musée ont été l'occasion de pouvoir se retrouver autour d'un verre. L'année 2021 a encore été bousculée par le Covid mais les temps phares de notre commune restent bien présents comme le 14 juillet, la fête du village au mois d'Août ou encore le week-end consacré au Téléthon.

Merci à toutes et à tous, en restant toujours à votre service, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 et surtout une bonne santé !

**Le Maire,
Jean-Paul Geoffroy**

★ L'équipe municipale

Jean-Paul Geoffroy, Maire

Thierry Jacquin, 1^{er} adjoint

Manon Jayet, 2^{ème} adjoint

Stéphane Gauliard, 3^{ème} adjoint

Céline Berthier

Laurent Jarrot

Simon Laffaiteur

Frédéric Morel

Stéphane Paris

Philippe Racine

Christelle Robbe



★ Projets pour l'année 2022

Pour cette nouvelle année, différents projets sont actuellement en discussion :

- Suite à l'audit énergétique réalisé par le SIED, il convient de voir dans quelles mesures nous envisageons de réhabiliter le bâtiment de la mairie d'Echevanne
- La commission travaux doit se réunir pour proposer des travaux de voirie pour cette nouvelle année ; certains chemins nécessitent une réfection, d'autres un entretien. L'idéal serait de réussir à définir un planning de travaux pour les prochaines années du mandat
- Suite au dossier de subvention accepté pour une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux devrait voir le jour à proximité du lavoir situé Rue des buttes
- La salle des fêtes fera partie des points essentiels à traiter, avec éventuellement une réflexion sur l'intérêt d'installer une chaufferie bois
- Concernant le cadre de vie, l'antenne téléphonique multi-opérateurs (voix/sms et couverture 4G) sera installée courant 2022 après quelques difficultés, et la fibre arrivera pour Velesmes. La signalétique des rues viendra aussi améliorer l'aménagement du village.

★ Point financier des projets 2021

Aménagements des carrefours de sécurité

Rue d'Onay à Velesmes et Route de Gray à Echevanne

- Coût total des travaux **91 378,20 € TTC**
(Entreprises retenues : Velet Terrassement TP ; Plottey Usinage et TPMP pour la création de la passerelle actuellement en attente sur le pont de la Marnière aux chiens)
- Montant total des subventions **51 671,40 €**
(Financeurs : État, Département et amendes de police)



Aménagement de toilettes publiques Avec accès aux personnes à mobilité réduite

Dans le bâtiment de l'Asile à Velesmes

- Coût total des travaux **34 655,05 € TTC**
(Travaux extérieurs réalisés par Velet Terrassement TP et le personnel technique de la Communauté de Communes du Val de Gray pour l'aménagement intérieur ; travail de préparation réalisé par certains conseillers municipaux)
- Montant total des subventions **12 506 €**
(Financeurs : État et Département)



**L'État investit
en Haute-Saône**

Équipement financé par l'État



★ Réorganisation du cimetière

La restructuration administrative du cimetière de Velesmes-Echevanne, réalisée par Finalys Ad'Vitam, a été lancée en 2021.

Les différentes étapes de l'étude sont les suivantes :

- Recensement géographique et historique
- Diagnostic technique et sécuritaire (analyse de chaque tombe, contrôle de stabilité et contrôle d'entretien)
- Numérisation des actes
- Mise à disposition d'un logiciel
- Soutien administratif et juridique

Le coût de cette étude est d'environ 15 000 € et s'étend sur une période minimum de 4 ans.

L'analyse et le contrôle des tombes a mis en évidence certains défauts d'entretien ou pour d'autres un problème de sécurité.

Vous trouverez ci-dessous les éléments vous permettant d'interpréter les marquages présents sur les tombes.



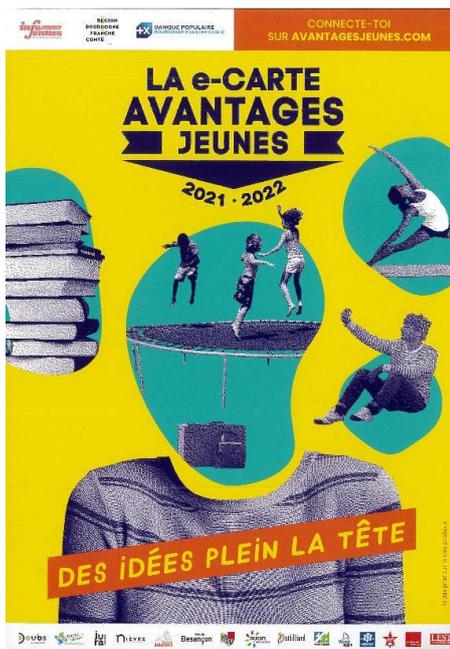
-  Jaune : manque d'entretien, un bon « nettoyage de printemps » est suffisant suivi d'un traitement anti-mousse
-  Rouge : gravité, atteinte de la structure, besoin de travaux
-  Jaune et rouge : nettoyage et réparations nécessaires
-  D de couleur rouge : Etat de dangerosité imminent

Si vous vous sentez concernés par une tombe faisant l'objet de la procédure administrative de reprise, nous vous invitons à passer en Mairie, muni des informations (N° de plan et carré) dans un délai de 40 mois à compter du 23/11/2021. Vous pourrez remplir un formulaire de « demande de renseignement ». Le cabinet Finalys vous apportera alors les informations concernant la tombe, ainsi que les réfections attendues.

Vous pourrez ensuite faire une déclaration de travaux en Mairie. Une fois ceux-ci réalisés, il conviendra de faire valider le résultat par le Maire afin d'attester de la conformité des travaux. Vous recevrez en retour un procès-verbal de réception en conformité, document qui vous garantira du rétablissement administratif de votre tombe pour les décennies à venir.

La Mairie reste à l'écoute et à la disposition des familles qui le souhaitent.

★ Carte avantages jeunes



NOUVEAUTÉ !

Cette année, le conseil municipal a décidé d'offrir à chaque jeune entre 11 et 18 ans la « carte avantages jeunes ».

36 jeunes (sur les 45 recensés) sont venus récupérer leur carte courant septembre.

Valable 1an, à partir du 1^{er} septembre 2021, cette carte leur permet de bénéficier de centaines de réductions et de gratuits partout en Haute-Saône et en Bourgogne-Franche-Comté, pour la culture, le sport, les loisirs, les voyages, la vie pratique et le shopping !



★ 11 novembre 2021

Il y a maintenant 103 ans qu'a été signé l'Armistice, près de la Gare de Rethondes, dans une clairière de la forêt de Compiègne. La Première Guerre Mondiale s'achevait après quatre années de combats meurtriers.

Merci aux anciens combattants, aux élèves du Pôle scolaire, aux enseignantes, aux Pompiers, à la chorale éphémère et aux habitants pour leur présence lors de la commémoration du 11 novembre.



★ Quoi de neuf à Velesmes-Echevanne ?



Démolition de l'ancien garage du presbytère



Mise en lumière des lavoirs



Aménagement pour l'accueil de camping-cars



Installation de panneaux de signalisation aux abords de l'école



Installation des cuves à lait pour fleurissement

Aide aux associations :

- 600€ à la **Source Vive** pour l'organisation du repas des Aînés
- Convention avec la **Vie au Village** : mise à disposition du local à titre **gratuit** et prise en charge des frais liés au local à hauteur de **3 500€**
- Loyer minoré pour la **MAM** :
450€ au lieu de 680€ soit un soutien financier de **2 760€**



- 1 Je m'identifie en passant mon badge dans le lecteur
- 2 J'ouvre la trappe
- 3 Je dépose mon sac biodégradable rempli de biodéchets
- 4 Je referme la trappe



Un nouveau Point d'Apport Volontaire pour déposer vos biodéchets.

Disponible
24h/24
7j/7

Installation de Points Apports Volontaires Bio déchets

2 à Velesmes (Rue des buttes et Rue de la marnière aux chiens)
et un à Echevanne

Demande de badge à faire en Mairie
ou sur le site du SICTOM VDS



Syndicat scolaire de la Fontaine

Avec la venue de deux nouvelles maitresses et d'une nouvelle ATSEM, s'est installée sous la direction de Joanna Roux, une nouvelle équipe éducative qui a vite trouvé ses marques et a mis en place une dynamique qualitative de l'accueil et de l'enseignement.



Les effectifs sont en augmentation, 71 enfants (répartis en 3 classes) et les prévisions pour la rentrée 2022 confirment cette hausse. Je voudrais féliciter et remercier les différentes communes du regroupement scolaire et les propriétaires de logements qui mettent tout en œuvre pour privilégier l'accueil des familles dans nos villages, passage obligé pour pérenniser notre école.

Fort de cette dynamique, nous sommes en passe de rouvrir une classe à la rentrée prochaine.

Petit bémol cependant, nous constatons depuis la rentrée une légère désaffection des bus de ramassage scolaire, service qui est jusqu'à maintenant gratuit pour les familles mais dont le coût pèse pour la collectivité (Conseil Régional).

Au nom de tous les élus du Syndicat,
je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2022 !

Philippe Racine

Voici les principales informations financières du Syndicat Scolaire pour 2021 :

Dépenses de fonctionnement

Personnel (ATSEM, accompagnatrices de bus, accueil périscolaire...)	126 000 €
Entretien des locaux (chauffage, électricité, assurances, divers)	40 000 €

Recettes de fonctionnement

Participation des 6 communes	122 000 €
Caisse Allocations Familiales	15 000 €
Remboursement personnel	11 000 €
CAF et MSA	3 500 €

Dépenses investissement

Stores fenêtres toit périscolaire	1 800 €
Matériel informatique école	14 000 €

Recettes investissement

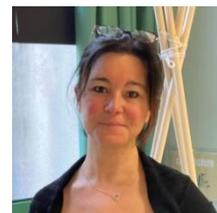
Subvention	14 000 €
(Rectorat et Association En sortant de l'Ecole)	

★ Groupe scolaire de la Fontaine

La classe de maternelle avec 15 PS et 6 MS

Elodie MOYA
et Cindy MARILLY aux fonctions d'ATSEM

Madalen HOFFMAN (Service Civique)
est en aide dans la classe
sur les temps de repos



Les projets de classe en maternelle de l'année :

- élevage divers : poissons rouges, lapin
- sortie nature pour observer un arbre à chaque saison
- maison de la nature en fin d'année scolaire
- projet jardinage avec la classe des GS-CP-CE1
- projet musique avec un spectacle de Noël
- projet de correspondance avec une maison de retraite



La classe de GS – CP-CE1 avec 7 GS, 9 CP et 7 CE1



Marie PIDOUX

Alison PARIS (Service Civique)
aide dans la classe pour permettre
le travail en atelier

Les projets de classe pour l'année des GS-CP-CE1:

- sortie nature pour observer un arbre à chaque saison
- projet autour de l'album Cromignon et visite du centre d'animation de la préhistoire
- projet jardinage et maison de la nature avec la classe de maternelle
- projet musique avec un spectacle de Noël
- élevage de phasmes en prévision
- cycle de natation en fin d'année scolaire

La classe de CE2-CM1-CM2 avec 12 CE2, 10 CM1 et 5 CM2

Joanna ROUX

Manon DAVAL (Service Civique)
aide dans la classe pour permettre le fonctionnement
de la classe flexible



Les projets de la classe pour l'année :

- flûte traversière avec l'école de musique pour les CE2 et CM2
- théâtre pour les CM1 avec représentation au Théâtre de Gray avant les vacances d'avril
- voyage scolaire en fin d'année « vivre l'histoire de France à travers le spectacle »
- cycle de natation fin d'année scolaire



Aurore BAILLET, Service Civique également,
aide à la direction et est en charge de l'alimentation du site internet,
création et gestion des articles et reportages dans les classes

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE

Les temps périscolaires font partie intégrante de la vie d'un enfant. Ils constituent des véritables temps éducatifs avec un rôle social important. L'accueil périscolaire répond aux demandes et besoins des familles qui souhaitent un moyen de garde pour leurs enfants.

La mission de l'équipe d'animation ne s'arrête pas à garder et surveiller les enfants, elle souhaite proposer un temps d'accueil de qualité où l'enfant peut être acteur de son temps de loisirs et également apprendre des valeurs telles que le respect et le vivre-ensemble. L'équipe garantit un cadre sécurisé tant affectif, moral que physique pour les enfants et un respect de leur rythme.

Il vise à l'épanouissement de l'enfant en proposant des activités de détente et de loisirs par du personnel qualifié tout en offrant un cadre adapté et sécurisé. Il constitue également une transition entre deux institutions qui rythment la journée de l'enfant : l'école et la famille.



L'année 2021 s'est achevée à l'accueil périscolaire avec un repas de Noël qui a rassemblé 34 enfants. Ce moment représente toujours pour les enfants un moment de partage, de convivialité et de fête. Malgré les contraintes sanitaires durant l'année écoulée liées à l'épidémie de Covid-19, nous avons pu, grâce à la compréhension des enfants, aborder la situation sereinement.

Cette situation a favorisé l'entraide, renforcé la solidarité entre tous, surtout à l'occasion des centres de loisirs, période durant laquelle nous avons principalement mis en place des activités collectives visant à ce que chacun puisse s'exprimer et trouver sa place au sein du groupe.

Durant l'été 2021, l'enthousiasme et la gaieté des enfants, la joie de se retrouver dans le but de partager des choses ensemble, ont permis de réaliser nos projets collectifs axés sur l'Art. Ces périodes sont particulièrement appréciées des enfants puisqu'elles favorisent les échanges, et sont synonymes de rigolades et de relâchement.

Nous vous souhaitons à tous
très belle année 2022 !

Virginie SENEILLON

★ Entreprises sur la commune

Nous avons la chance d'avoir quelques entreprises installées sur notre commune. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées ci-dessous, n'hésitez pas à les contacter.

Scierie Marsolat	Exploitation forestière	03 84 32 74 52
FD Bois Damien Fouque	Exploitation forestière	06 73 39 98 16
Faivre SA	Production de graines et semences	03 84 32 78 41
SAS Giroux Interval	Commerce de céréales	03 84 32 11 11
DJ Travaux	Maçonnerie et petits travaux	06 48 28 18 15
TPMP Pierrick Mougenot	Maçonnerie et TP	06 32 33 52 40
RR70 Romuald Reynoud	Nettoyage, entretien, petits travaux	06 70 87 52 85
Plottey Usinage	Métallurgie, mécanique	03 84 32 71 46
Bureau d'études Pierre Guichard	Bureau d'études	06 30 80 17 84
PM Etude et immobilier	Bureau d'études	06 84 39 93 22
Zen attitude	Salon coiffure, bien-être et gym	03 84 65 27 59
Assistance administrative 70	Secrétaire indépendante	06 07 98 60 12

➤ Ci-dessous la liste des assistantes maternelles exerçant sur la commune
(Coordonnées disponibles en Mairie)

Ferrere Véronique

Goyet Stéphanie

Jacquin Nadine

Jarrot Sandrine

Renaudot Ludivine

★ Fête patronale 2021



Saint - Mamès

La traditionnelle fête du village s'est déroulée le week-end du 21 août sur la place de l'Église. Des auto-tamponneuses, aux manèges, ou encore de la pêche aux canards, au tir à la carabine, tout y était pour passer un bon moment !

Merci à l'ACCA de Velesmes pour l'organisation de la buvette et de la petite restauration ainsi qu'à la Source Vive pour les feux d'artifice qui ont ravi petits et grands !



★ Etat civil 2021

Naissances



Aria DURUPT-BOCHÉ, née le 4 janvier 2021

Nathan GUICHARD, né le 17 mars 2021

Louison MIVELLE, né le 24 juin 2021

Ariel ARTAL-RENAUD, née le 20 août 2021

Hilona LAFFAITEUR, née le 11 septembre 2021

Maxence FUIN, né le 12 décembre 2021

Mariages



Le 22 mai 2021,

Étienne VACONNET & Céline ROUILLON

Décès

Pierre JARROT, le 1^{er} janvier 2021

Michel TUTOY, le 1^{er} mai 2021

Roger ANDRIEU, le 16 juillet 2021

Marius JACQUIN, le 30 septembre 2021

Danielle JARROT, née EUVRARD, le 21 novembre 2021



À vos crayons !

Nous allons installer prochainement une « boîte à idées » dans le hall avant d'entrer dans la Mairie.

Ceci permettra à chaque habitant de pouvoir nous faire part de ses idées ou remarques afin d'enrichir les échanges et permettre à chacun de s'exprimer.

Tout cela dans la bienveillance évidemment ☺





Informations pratiques

Urbanisme – Nouveauté

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir) peuvent être déposées par voie électronique.

Vous retrouverez ci-dessous l'adresse du guichet numérique sur lequel vous pourrez déposer vos demandes :

<https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>

Toutefois, les dossiers papier sont toujours acceptés en Mairie.

Nous vous rappelons que tous les travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme au préalable : changement de fenêtres, installation de panneaux solaires, extension, construction, abri de jardin, ravalement de façade etc...

Elections

présidentielles :

1^{er} tour 10/04/2022

2^{ème} tour 24/04/2022

Date limite

d'inscription sur la liste électorale :

04/03/2022



Elections

législatives :

12 et 19 juin 2022

Date limite

d'inscription sur la liste électorale :

06/05/2022

Recensement

citoyen

militaire

Dans les 3 mois de vos 16 ans, pensez à vous faire recenser !

Qui ? Tous les français, âgés de 16 ans

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation du recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? En vous rendant à la Mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

Incivilités

L'aménagement du carrefour d'Onay a connu de nombreuses incivilités : dégradation volontaire de la végétation installée, déplacement du mobilier urbain etc...

Les spots installés dans les lavoirs sont volontairement débranchés et dérèglés !

Nous rappelons que la divagation de chiens est interdite.

Les dépôts sauvages d'ordures deviennent réguliers aux abords du village et même autour de l'Église.

Merci à tous de respecter les différents espaces publics et de nous signaler tout évènement suspect.



Petit rappel : pour de bonnes relations de voisinage

Travaux de bricolage ou de jardinage

Les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants doivent être effectués la semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

★ Location salle des fêtes et matériel

Gérée par l'association « La source vive »

CONTACT :

Céline BERTHIER

06 70 99 46 47

Prévoir un chèque de caution de 500€ et une attestation de responsabilité civile lors de la remise des clés.

Validation de la réservation une fois le paiement effectué.

Les poubelles sont mises à disposition, merci de bien trier vos déchets.

Location de la salle des fêtes :

- **Petite salle** (pour une trentaine de personnes) :
90 € pour les habitants ou 110 € pour les personnes extérieures
- **Grande salle :**
 - Location week-end : 170€ pour les habitants ou 210€ pour les personnes extérieures
 - Vin d'honneur : 110€
 - Décès : 50€
 - Réveillon du village : 110€
 - Soirée à but lucratif pour une association du village : 30€
- **Utilisation pour réunion :**
 - Association du village : GRATUIT
 - Organismes professionnels ou extérieurs : 30€

Location de matériel et de chapiteaux :

(Attention : Location et installation uniquement sur la commune)

- Tables et 2 bancs de brasserie : 2€
- Chaise en fer : 1,15€
- Assiette, verre et couverts : 0,10€
- Chapiteaux :
 - Pour les particuliers
 - 40€ pour le petit chapiteau 6m x 6m
 - 60€ pour le grand chapiteau 9m x 6m
 - 100€ pour la location de 2 chapiteaux
 - 120€ pour la location de 3 chapiteaux
 - Pour les associations de Velesmes-Echevanne
 - Gratuit pour une utilisation annuelle (de 3 chapiteaux)
 - En cas de 2^{ème} utilisation, 30€ pour un chapiteau, 50 € pour 2 et 70 € pour 3.

CONTACT :

Daniel JOURDET

06 48 28 18 15

Prévoir un chèque de caution de 500€ pour les particuliers et 300€ pour les associations.

Fournir une attestation d'assurances pouvant garantir d'éventuels dommages.

Les tarifs s'entendent pour une durée maximum d'un week-end.



Répertoire des associations

**Merci à nos associations locales pour animer et faire vivre notre village avec dynamisme.
Un grand merci également aux bénévoles pour leur temps et leur engagement.**

ACCA ECHEVANNE

Michel MOREL
06 85 89 55 49

ACCA VELESMES

Damien FOUQUE
06 73 39 98 16

AMICALE DES COMBATTANTS

Jean-Marie RENAUDOT
03 84 32 71 92
renaudot.jm@gmail.com

BOUTURES ET MARCOTTES

Sabine JACQUIN
06 82 74 19 58
bouturesetmarcottes@hotmail.com

CLUB LES VIF D'ARGENT

Claude FUIN
03 84 32 71 89

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Stéphane GAULIARD
06 81 03 64 76
stephane.gauliard@gmail.com

CONSERVATOIRE DU MACHINISME AGRICOLE ET DES MÉTIERS D'AUTREFOIS

Rémy ROUGEOL
06 80 87 18 04
remyrougeol@gmail.com

EN SORTANT DE L'ÉCOLE

Sandie THARRADIN
06 30 35 80 07
assoc.en.sortant.de.l.ecole@gmail.com



FOOTBALL CLUB LES 2 VELS

Stéphane DALANZY
06 37 66 91 62
fcles2velsfoot@gmail.com

LA VIE AU VILLAGE

Rémy ROUGEOL
06 80 87 18 04
remyrougeol@gmail.com

LA SOURCE VIVE

Estelle COIN
vincentcoin@hotmail.fr
*Fusionnée avec la Maison Pour Tous
en décembre 2021*

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Ghislaine MARTIN
ghislaine.martinfeullerat@hotmail.com

MAM LES MÈRES VEILLENT

Ludivine RENAUDOT
09 70 92 07 32 / 06 74 46 02 28
Mam.lesmeresveillent@gmail.com

TROUPE THÉÂTRALE

Christine ROY
06 89 27 28 63
lesroysandco@gmail.com

★ Manifestations et événements 2022

2

4 mars : Bal de Carnaval de la MAM

2 et 3 avril : Pêche à la truite à Echevanne

9 et 10 avril : Pêche à la truite à Velesmes

18 avril : Chasse à l'œuf

0

8 mai : 9^{ème} bourse et exposition au Musée

14 juillet : Vide grenier et fête du 14 juillet

7 août : Vide grenier du Musée

2

20 et 21 août : Fête du village

17 et 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

2

11 novembre : Commémoration

26 novembre : Loto du foot

11 décembre : Repas des Aînés



Ce calendrier est non exhaustif et peut évoluer en cours d'année

★ Parole aux associations

LE CLUB DU FC LES 2 VELLS

Comme pour tous les secteurs d'activité, il m'aurait été compliqué de ne pas citer la covid-19 qui est venue grandement chambouler la saison 2020-2021. En effet, nous avons constaté une activité sportive chez les plus jeunes en délicatesse (entre 10 et 20% de licenciés en moins sur le national) entraînant une baisse de nos effectifs. Pour des raisons que nous connaissons tous : un contexte sanitaire inquiétant et une démobilitation des plus jeunes.

Ainsi, l'encadrement du club du FC LES 2 VELLS a préféré prendre le "taureau par les cornes" plutôt que de s'appesantir sur son sort. Le club, armé de bénévoles et dirigeants dévoués pour la bonne cause, a axé sa politique pour les mois et années à venir sur "nos jeunes". Ceux que l'on forme depuis le plus jeune âge, ceux qui sont les copains/copines de nos licenciés, ceux que l'on voit dans nos écoles ! C'est bien là que le FC 2 VELLS a tenu à frapper un grand coup ! Se mobiliser au service de nos jeunes, les 28 juin et 2 juillet 2021, à l'aube de la nouvelle saison.

Deux journées grandement préparées avec la collaboration du District de Football de Haute-Saône, des différentes écoles et de nos sponsors afin de promouvoir la pratique du football dès le plus jeune âge. Par le fait, une demi-journée a été consacrée dans chaque école, à la rencontre de chaque classe, pour échanger avec les enfants, présenter le club, animer des ateliers de football pour en découvrir quelques rouages ! C'est ainsi, que nous avons invité chaque enfant à revenir s'entraîner dès le mois de septembre 2021 sur des exercices plus complets et à devenir licencié d'une association sportive.

Nos perspectives pour la saison 2021-2022 sont de poursuivre cette dynamique et ces mobilisations au service de nos jeunes, puisque nous comptons en nos rangs (sans entente avec d'autre club) une équipe par catégorie jeunes : U7, U9, U11 et U13. Au quotidien, ce sont aussi nos dirigeants que nous souhaitons mettre en lumière Clément, Thierry, Théo et Bernard, qui réalisent un magnifique travail, sans oublier les bénévoles, dirigeants du groupe séniors, nos jeunes volontaires en contrat de service civique ainsi que les séniors du club présents chaque weekend sur les événements de nos plus jeunes.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook,
où nous serons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions !



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE VELESMES

Cette année nous avons participé à la cérémonie du 11 novembre dans nos communes de Velesmes et Echevanne. Nous avons pu présenter nos drapeaux, portés par René Jacquin et Pascal Renaudot ; Pierre Rougeol, qui le porte tous les ans, n'ayant pu le faire pour raison de santé. Nous nous sommes ensuite retrouvés le 11 novembre pour un repas au Mastroquet.

Le 5 décembre, Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les Combattants du Maroc et de la Tunisie, Pierre a pu le porter au Monument aux Morts de Gray.

Meilleurs vœux à tous et surtout bonne santé !



CONSERVATOIRE DU MACHINISME AGRICOLE

Cette année encore, le musée a reçu de nombreux visiteurs ; peu de visite en groupe mais heureusement compensé par de nombreux visiteurs individuels. Les restrictions inhérentes à la pandémie ont eu un effet que j'ose qualifier de «bénéfique» car certains voyageurs qui, n'ayant pu se rendre à l'étranger, ont sillonné notre pays, découvrant ainsi les trésors qu'il renferme.

Les dates des manifestations prévues ont été chamboulées, mais nous avons toutefois pu organiser la 8^{ème} édition de la bourse d'échanges et vide grenier, déplacés en août dans le cadre de l'opération « Été 2021 Ensemble » sous l'égide du département qui nous a alloué une subvention.

De nombreux stands occupaient le parking devant le musée et les collectionneurs ont pu présenter au public leurs véhicules d'antan. Ces véhicules automobiles, camions, motocyclettes, sans oublier les tracteurs et matériels agricoles, ont été largement observés par les visiteurs ; tout comme des stands de pièces détachées et documentations sur les mécaniques anciennes s'exposaient au bon vouloir des connaisseurs.

L'animation a été assurée par Benoît Weisser, régissant en musique les démonstrations de step et de Zumba du club de Gymnastique Volontaire de Velesmes sous la direction de l'infatigable Aline Royer. Le vide grenier réunissant une quarantaine d'exposants se déroulait en parallèle et a reçu de nombreux visiteurs tout au long de la journée. Les exposants se sont dits très satisfaits, souhaitant revenir en 2022.

Les Journées Européennes du Patrimoine en septembre se sont également déroulées comme chaque année.

Le musée a ouvert ses portes 7 jours sur 7 afin d'accueillir le public. L'installation de nouveaux panneaux annonçant l'existence du musée, en bordure de la RD 474 de part et d'autre du village a prouvé son efficacité. Un grand merci à Xavier et Laurent Jarrot ainsi que Régis Valluet qui ont gracieusement autorisé l'implantation des dits panneaux sur leurs propriétés.

Comme chaque année, l'exposition n'est pas figée et évolue sans cesse. De nouveaux matériels sont exposés. Ce sera encore le cas à partir de la réouverture du musée à compter du 1^{er} mars 2022.

Au nom de tous les membres et amis du Conservatoire du Machinisme Agricole,
je vous présente nos bons vœux pour 2022.

Rémy ROUGEOL, Président

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE VELESMES-ECHEVANNE

Cette année, le CPI de Velesmes-Echevanne a eu une activité habituelle malgré le contexte sanitaire particulier. Les formations et les manœuvres ont été assurées tout en respectant les gestes barrières.



Nous avons pu vous présenter le calendrier et comme vous avez pu vous en rendre compte sur la photo, l'effectif diminue. Toutefois, deux nouvelles personnes pourraient intégrer le CPI. Si vous hésitez à franchir le pas, venez nous rencontrer lors d'une manœuvre le premier dimanche de chaque mois. Nous serions ravis de vous accueillir et de vous montrer nos locaux et notre fonctionnement.

L'ensemble du personnel des sapeurs-pompiers espère, comme vous tous, une amélioration durable des conditions sanitaires et vous souhaite une bonne année 2022 ainsi qu'une excellente santé.

LA SOURCE VIVE



Cette année 2021 aura été plus propice aux retrouvailles.

Nous avons eu la joie de pouvoir organiser la fête du 14 juillet sur la Place de l'église avec environ 100 repas servis sous les chapiteaux. Les feux d'artifice ont été tirés le soir du 21 août à l'occasion de la fête du village.

Pour le bonheur de nos aînés, et grâce à une aide financière de la Mairie, un repas a pu être organisé le 12 décembre. Nous remercions cette dernière pour son geste. L'achat d'un sapin de Noël à l'Association « En sortant de l'école » est venu mettre un peu de gaieté dans les cœurs lors de ces festivités.

Cette année a vu du changement au sein des membres du bureau ainsi que l'arrivée de nouveaux bénévoles sans que toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu. Je les remercie pour l'investissement au sein de l'association ainsi que la confiance qu'ils me donnent.

Au nom de tous les bénévoles, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

La Présidente Estelle COIN

LA MAISON POUR TOUS

Voici près de deux ans que notre salle des fêtes a été beaucoup moins utilisée, tant par les associations que par les particuliers, ceci suite à la crise sanitaire. Mais dès que cela fut possible, elle a été mise à disposition.

Cette année le Téléthon a permis de récolter, pour l'instant, la somme de 2014,94 €, reversée à l'AFM. Des boules de Noël sont encore en vente au camion de Milleret et une vente de gaufres aura lieu durant une matinée en janvier pour compléter la cagnotte. Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués pour cette juste cause, même s'il serait souhaitable que toutes les associations de la commune se sentent concernées et participent d'une manière ou d'une autre à la récolte de fonds qui permettent de faire avancer la recherche. Ce fut par exemple le cas du Conservatoire du Machinisme Agricole qui a reversé le montant des entrées au musée du samedi du Téléthon.

L'association « Maison Pour Tous » cesse son activité car certains membres ne souhaitent plus poursuivre leur engagement. Merci à eux pour leur investissement pendant toutes ces années, et notamment un grand merci à Catherine Renevret pour tout le travail qu'elle a accompli en tant que responsable des locations de la salle et du matériel. Dorénavant, vous devez vous adresser à l'association « la Source Vive » pour les locations de salle et matériel.



Malgré le contexte sanitaire compliqué, je vous souhaite une année 2022 douce et agréable.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Marie-Pierre JARROT

MAM LES MÈRES VEILLENT

Malgré une deuxième année particulière en raison de la situation sanitaire, la MAM a fêté sa 4^{ème} bougie en août 2021. Le personnel souhaite remercier les parents qui ont su s'adapter à la situation et aux différents protocoles.

Cette année la MAM a accueilli 21 enfants âgés jusqu'à 10 ans.

La situation ne nous a pas permis de participer à toutes les manifestations du Relais Petite Enfance mais nous avons pu assister à une matinée contes et au spectacle de Noël. Le quotidien des petites merveilles a été rythmé cette année par des activités manuelles, contes, chants et des sorties extérieures comme la visite du Musée du Machinisme Agricole de Velesmes suivi d'un pique-nique.

Cet été, nous avons eu l'agréable surprise de la visite du service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) : rencontre avec la nouvelle puéricultrice qui est repartie très satisfaite du travail mis en place dans notre structure.

En septembre, 6 enfants ont fait leur rentrée en maternelle et un pré-ado en 6^{ème}.

Les enfants ont participé à la confection de bougeoirs pour la vente au profit du Téléthon.



Mes collègues se joignent à moi afin de souhaiter une belle et heureuse année 2022.

Ludivine RENAUDOT, Présidente de l'association

TROUPE DE THÉÂTRE DE VELESMES



Encore une année blanche !

C'est avec enthousiasme que les membres de la troupe de théâtre avaient repris les répétitions en septembre 2021. La mise en scène d'une pièce écrite par Olivier Hacquard et Marie-Jeanne Pichon (2 des comédiens) était en cours.

Malheureusement, les incertitudes liées à la crise sanitaire ont eu raison de cette motivation et les représentations prévues fin janvier/début février 2022 ont été annulées. La troupe tient à remercier la commune pour la mise à disposition de la salle informatique pour les répétitions et espère sincèrement retrouver son public la saison prochaine !

LA VIE AU VILLAGE

Bientôt six ans d'existence et malgré les contraintes inhérentes à la pandémie, l'activité n'a pas faibli et c'est toujours avec le sourire que Cécile et Aline vous accueillent au magasin. Le relais Poste a fêté un an d'existence en novembre. C'est un service très apprécié de la clientèle et chose non négligeable, il donne une bouffée d'oxygène au niveau des finances.

Cette année, nous avons pu organiser un marché de printemps en juin, un marché nocturne début juillet et un marché de Noël fin novembre. Ces manifestations assurent une animation dans le village, font connaître le magasin et les produits proposés. Elles ont également un but lucratif non négligeable d'autant que pour le second marché nous avons pu compter sur une subvention du département dans le cadre de l'opération «Été 2021 Ensemble».

Merci aux quelques bénévoles qui ont répondu présents pour nous aider à la réalisation des marchés. Ils sont malheureusement peu nombreux ces derniers temps et c'est bien dommage pour les associations et plus particulièrement pour le magasin La Vie au Village, qui je vous le rappelle est l'affaire de vous tous.

La démission de Christophe Morel du poste de vice-président a été entérinée lors de la dernière assemblée générale. Orphée Rose a rejoint les membres dirigeants de l'association sans vouloir pour autant reprendre ce poste. Le nombre n'est pas figé et je vous encourage à intégrer activement le groupe et participer aux décisions.

Comme je l'avais annoncé précédemment, je quitterai la présidence de l'association à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en avril 2022. Il convient donc de trouver un remplaçant dès à présent. Gageons que ce poste sera repris par un bénévole en temps voulu. Dans le cas contraire, l'existence de l'association et la pérennité du magasin pourraient être remises en cause.

Nous n'avons pas arrêté de date pour les marchés de 2022, mais nous renouvellerons nos trois marchés annuels. La gamme des produits disponibles a encore été étoffée au cours de l'année. Je me garderai d'en faire la liste, vous laissant la surprise de venir les découvrir directement au magasin. Comme chaque année depuis sa création, je vous rappelle que chacun doit prendre conscience de la plus-value générée par l'existence du magasin dans notre village et de se sentir concerné pour sa pérennisation au long terme. Nous invitons toutes celles et ceux qui ne sont pas clients à le devenir. Parlez-en autour de vous et incitez votre entourage à acheter local.

L'association a obtenu une aide financière de la part d'un plan de soutien régional par le biais de France Active Franche-Comté. Cette aide était accordée en duo avec un prêt à taux 0%. Dans la continuité de cette subvention, une troisième aide nous a été accordée cet automne, nous autorisant l'achat de vitrines réfrigérées et de congélateurs.

Chacun des membres fournit bénévolement un important travail pour que vous soyez toujours satisfaits des produits, de la prestation fournie ainsi que de nos initiatives. Comme les années précédentes, je vous invite à nous faire part d'idées pouvant agrémenter le magasin. À ce titre une boîte à idées sera disponible à partir du 1er janvier 2022. Enfin, Merci à vous, les clients, pour votre participation et votre fidélité. Sans quoi le magasin n'a pas de raison d'exister.

Au nom des membres du bureau et des vendeuses, je vous adresse nos vœux les meilleurs pour 2022.

Rémy ROUGEOL, Président de l'association



EN SORTANT DE L'ÉCOLE

ASSOCIATION

en sortant
de l'école

L'association « En sortant de l'école » a pour but d'apporter son soutien matériel et financier à l'équipe enseignante lors des différentes sorties ou événements sur le temps scolaire. Elle réalise, au cours de l'année, différentes manifestations pour récolter des fonds afin de permettre ces sorties. L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie actuelle et ses multiples restrictions ont eu un impact pour l'organisation de manifestations au sein de l'association.

Adaptation et innovation étaient encore les maîtres mots. Pour Noël, les enfants ont pu bénéficier d'un spectacle de magie dans chaque classe et un spectacle de chants a été filmé par l'équipe enseignante.

La fin d'année scolaire a été clôturée par une très belle fête de l'école où toutes conditions (sanitaires et météorologiques) étaient réunies pour passer un bon moment. Famille et amis ont pu se retrouver après le spectacle en toute simplicité autour d'un verre ou d'une barquette de frites, d'un sandwich ou même un délicieux cookie proposée à la vente par l'association. Je remercie toutes les personnes qui ont apporté leur aide et plus particulièrement les enfants et les enseignantes pour la conception des cookies et l'équipe de jeunes venue en renfort pour la réalisation des sandwiches.

L'année scolaire 2021-2022 a débuté par l'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 8 Octobre 2021. Un nouveau bureau a été élu avec Sandie Tharradin, Présidente, Magali Jacquin, vice-présidente, Céline Jacquin, trésorière et Pauline Guillaumot, secrétaire. Membres actifs : Emmanuelle Chaulet et Aloyse Roux.

Cette année, nous n'avons pas pu réaliser la récolte de glands car il n'y avait pas de glands en quantité suffisante tout simplement. Pour la première fois cette année, nous avons mis en place une vente de boules chocolat qui a remporté un franc succès.

Nos traditionnelles activités (Calendrier de l'Avent et vente de sapins) se sont bien déroulées comme chaque année. J'en profite pour remercier les généreux donateurs et toutes personnes qui ont participé à celles-ci. D'autres manifestations sont au programme mais seront réalisables en fonction de l'évolution de l'épidémie et selon les conditions sanitaires en vigueur. Certaines activités n'ont pas pu être réalisées et d'autres sont reportées ultérieurement.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux parents qui intègrent l'association cette année. Les Membres du bureau se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

La Présidente, Sandie THARRADIN

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VELESMES

Après un début d'année difficile dû à la pandémie, nous avons pu reprendre des cours pour la marche nordique en mai, ainsi que la zumba et le step en extérieur.

Suite à l'AG du 1^{er} juillet, Ghislaine Martin de Battrans a succédé à Rémy Rougeol, président depuis 2009. Merci à lui pour toutes ces années de dévouement. Véronique Parrasch a rejoint le bureau pour remplacer Catherine Rougeol. La rentrée 2021 a eu lieu le mardi 7 septembre avec bien sûr l'obligation de présenter son pass sanitaire. La traditionnelle marche nocturne s'est déroulée à Battrans le 8 octobre dans la bonne humeur.

Pour 2022, nous prévoyons une marche en soirée ainsi qu'un après-midi jeux (pétanque, mölkky) courant mai. Les dates restent à définir. Nous comptons 54 pratiquants pour l'année 2021-2022, merci à toutes et à tous !

Je vous rappelle le planning de nos séances,

il n'est pas trop tard pour nous rejoindre :

- Mardi 14h15 et 19h : Gym active
- Mercredi 18h et jeudi 14h15 : Marche nordique
- Jeudi 19h : Step
- Jeudi 20h : Zumba



Au nom de tous les membres du bureau, je vous présente nos meilleurs vœux pour 2022 !

La Présidente, Ghislaine MARTIN



Direction de la publication :
Jean-Paul Geoffroy

Conception et réalisation : Manon Jayet,
en collaboration avec l'équipe municipale

Impression :
Mairie de Velesmes-Echevanne

Date de parution : Janvier 2022

Extrait de la carte envoyée par le Maire d'Olfen,
à l'occasion des fêtes de fin d'année

Au terme de cette année mouvementée, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance et l'agréable coopération accompagnée d'un désir de continuité. Je vous souhaite une bonne et heureuse année et, surtout, une année 2022 en bonne santé.


Wilhelm Sendermann
Stadt Olfen



*Le Maire, les adjoints et les
conseillers municipaux vous
adressent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2022 !*



Editeur : Mairie de Velesmes-Echevanne